VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Mary A. Brown, femme décédée de Doris Alexander Ingersoll.

No 63,601—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 17 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 12 décembre 1900, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constantinople, Laurel, Marengo et Constance, désigné par le No 19, et mesurant vingt huit (28) pieds dix (10) pouces et trois (3) lignes de face sur la rue Constantinople par cent vingt cinq pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Constance et sur la ligne du côté près de la rue Laurel. Il a une première profondeur de cent dix pieds de la cour à un angle droit vers la rue Constance de quatorze pieds cinq pouces et deux lignes; de là il a une autre profondeur de six pieds jusqu'à la ligne du fond sur laquelle il mesure quatorze pieds cinq pouces et une ligne. Les améliorations consistent en un cottage simple couvert en ardoises No 722 rue Constantinople, ayant cinq chambres, vestibule, hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et de l'Etat de la date de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs, pardevant Edmund J. Murphy, notaire. Un dépôt comptant de 10 0[0 requis au moment de l'adjudication.

Benjamin Ory, avocat.

16 déc—16 23 30—janv 6 13 17

J. P. Hecker.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence de choix et de valeur du Premier District.

Une chance pour placement

No 939 rue Julie, entre les rues Baronne et Dryades.

Succession de Mme Elizabeth Hase, femme de John Baker.

No 63,724—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

A L'ENCAN

Jeudi, le 7 février 1901.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—le JEUDI 7 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 31 décembre 1900, par l'Hon. T. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus mentionnée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et y appartenant de cela situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Julia, Girod, Baronne et Philippe et mesurant vingt cinq pieds de face sur la dite rue Julie par une profondeur entre lignes parallèles, d'à peu près 95 pieds 10 pouces le dit lot est désigné par le No 88 sur un plan fait par R. Delafield, ingénieur civile et déposé dans le bureau de G. R. Stringer, anciennement notaire en cette ville.

Etant la même propriété acquise par Mme Elizabeth Hase, femme décédée de John Baker, par achat de Mme Eveleen Kohn, femme de Victor Meyer, par acte pardevant James Fahey, notaire, le 28 octobre 1892, et enregistré dans le bureau des Transferts, livre 145, folio 472.

Les améliorations ci-dessus consistent en une bâtisse en briques à deux étages et mansarde, contenant douze chambres ou plus et pouvant obtenir un bon loyer, ayant toutes les commodités à une distance de marche à la rue Canal à proximité des églises, marchés, etc.

Conditions — Comptant, l'acquéreur assumant toutes les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur pardevant G. G. Kronenberger, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 janv—6 13 20 27—fév 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de Wm Epps. No 13,957 du Dossier de la Cour Civile de District—Division E,

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, le 17 janvier, 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 7 décembre 1900, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite:

Dix lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 21, 22, 23 et 24 dans l'ilet borné par rues Mandeville, Marigny et Loi et la promenade Floride, mesurant comme suit:

Lot 6 à 9 inclusivement mesurant chacun trente pieds dix pouces et six lignes sur la promenade Floride par cent vingt pieds de profondeur, lot No 10, mesurant trente pieds onze pouces de face sur la promenade Floride par cent vingt pieds de profondeur et face sur la rue Mandeville;

Lots Nos 20 21 22 et 23 sont contigus et mesurant chacun trente trois pieds trois pouces et trois lignes de face sur la rue Marigny par cent vingt pieds de profondeur, et lot No 24 mesurant trente pieds trois pouces et sept lignes de face sur la rue Marigny par cent vingt pieds de profondeur et face sur la rue Loi.

Conditions—Comptant; et l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1901, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur, pardevant John Watt, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 déc—16 23 30—janv 8 13 17

Harry H. Hodgson.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE

1617 avenue des Champs Elysées, à l'encan, JEUDI 14 Février 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 732 rue Commune,

JEUDI, le 14 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, alors absent en congé, daté le 9 octobre 1900, et selon un ordre supplémentaire de la Division C, daté le 2 janvier 1901, dossier No 62,823, pour le compte de la succession d'Oscar Mazerat à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 747 borné par les rues des Champs Elysées, Marigny, Derbigny et Claiborne, le dit lot est désigné par le No 5 sur un plan de C. A. De Armas, voyer, daté le 23 mai 1873 et mesurant 29 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue des Champs Elysées sur 111 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois couvert en ardoises, connu comme le No 1617 avenue des Champs Elysées, contenant 6 chambres.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses habituelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du Revenu Intérieur.

10 janv—10 13 20 27—fév—3 10 14

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés du Quatrième District.

BIEN LOUEES.

John J. Wegmann et als vs Peter Wegmann, tuteur datif et als.

No 63,265—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 29 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 12 décembre 1900 et signé le 18 décembre 1900 par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le joli cottage double 715 et 717 rue Pleasant, entre les rues Annonciation et Chippewa, retiré de la rue et contenant de chaque côté 4 chambres, hangar, citerne, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Annonciation et Harmonie, désigné par le No 3 et mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Pleasant sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le joli cottage double Nos 711 et 713 rue Pleasant contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté et plus loin décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Annonciation et Harmonie, désigné par la lettre "A", ledit lot ou portion de terre commençant à une distance de 89 pieds 6 pouces 4 lignes de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesurant 31 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Pleasant, la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de 58 pieds entre lignes égales et parallèles.

3° Le joli cottage double, 707 et 709 rue Pleasant, contenant 3 chambres, hangar citerne, etc., de chaque côté et plus loin décrit comme un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Annonciation et Harmonie, désigné par la lettre B; ledit lot ou portion de terre commence à une distance de 58 pieds 4 pouces de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesurant 31 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Pleasant, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 58 pieds entre lignes égales et parallèles.

4° Le joli cottage simple 719 rue Pleasant, retiré de la rue et contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Harmonie et Annonciation désigné par la lettre G et mesurant 16 pieds 10 pouces de face sur la rue Pleasant par la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds, entre lignes égales et parallèles.

Toutes les propriétés ci dessus sont bien louées et comme placements seront d'un bon rapport. Une rare occasion pour un homme de petits moyens d'acquérir des propriétés foncières de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs payables à 1, 2 ou 3 ans après leur date, à leur option, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de date jusqu'au paiement, et lesdits billets devant être garantis par lien de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles et habituelles de sécurité, les acquéreurs payant les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. H. McCaleb, Jr, et J. B. Rosser, Jr, avocats.

29 déc—29 30—janv 6 13 20 27 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

1237-1239 RUE BARONNE

Entre les rues Clio et Erato,

Un joli Cottage Double, Toujours Loué.

Succession de Mary Jane Alexander.

No. 62,468—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 22 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 7 décembre 1900 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la sus dite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Le joli cottage double Nos 1237 et 1239 rue Baronne, entre les rues Clio et Erato, retiré de la banquette par une jolie barrière en fer et contenant de chaque côté galerie sur le devant, 7 chambres, chambres à bain, hangar, citerne, etc., et plus loin décrit comme une certaine portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Clio et Erato, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et mesurant 35 pieds 3 pouces plus ou moins de face à la rue Baronne sur une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles, étant composé de l'enter du lot No 11 et 8 pieds 7 pouces 5 lignes du lot No 10 plus près de la rue Erato, d'après le plan déposé dans le bureau de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville comme plan No 172.

Cette propriété est toujours louée à une bonne classe de locataires et est un placement de mérite.

Conditions—1[3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en billets de 1 et 2 ans portant intérêt de 7 pour cent par an de date jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et habituelles et l'acquéreur payant les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis pardevant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 déc—16 23 30—jan 6 13 20 22

Jas. A. Brennan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur d'Alger.

SUCCESSION DE THOMAS CANNON.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A—No 62 059.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI 15 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, encanteur bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé 2 novembre 1900.

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou en quelque façon en dépendant situés dans le Cinquième District de cette ville dans la partie de terre communément connue et appelée Belleville, et désignés comme lots Nos 15 et 16 de l'ilet No 14, maintenant No 147, lequel est borné par les rues Vallette, Belleville autrefois rue Chestnut, l'avenue Slidell, autrefois la rue Jackson et Homer sur un plan de Louis Pilié, voyer, daté le 18 septembre 1846 et déposé dans le bureau de A. C. Ainsworth, un notaire en cette ville, mesurant comme suit: Lot 15 mesurant 32 pieds et 3 pouces de face à la rue Vallette par 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et le lot 16 mesurant 32 pieds et 3 pouces de face à la rue Vallette par une profondeur de 137 pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente; acte de vente pardevant M. S. Mahoney, N. P., aux frais de l'acquéreur; taxes de 1900 doivent être payées par l'acquéreur, ainsi que les timbres du revenu des Etats-Unis.

W. J. Hennessey, avocat.

15déc—15 16 23 30—jan—6 13 15

E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—Division E—No 61,567.

SUCCESSION DE MARY GRAY SCOTT.

PAR E. CURTIS, encanteur, Bureau 629 rue Commune—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. Geo. H. Théard, juge, daté et signé le 31 décembre 1900 et à moi adressé, je procéderai à vendre, le

MARDI, 15 janvier 1901, à 11 h. a. m. aux écuries de Curtis, 1126 avenue Tulane,

Un Mulet et une Charrette.

Conditions—Comptant.

P. J. Miller, tuteur légal; W. J. Lewis, avocat pour le tuteur. 2jan—2 9 12 15

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN

Beau Lot pour Bâtir

SUR LA RUE PERRIER.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—

JEUDI, le 17 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre datée du 15 décembre 1900 de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession de E. J. Hart, No 45,308 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 47, borné par les rues Perrier, Prytanée, Valmont et Dufossat, et désigné par le numéro deux sur un plan par W. Fourshey, voyer, déposé dans le bureau de C. C. Laareyore ou Ladeyere, autrefois un notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Perrier sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Une localité excellente pour résidence.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes de ville et de l'Etat de 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, vingt pour cent comptant du prix de l'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

16 déc—16 23 30—janv 6 13 17

Smith & Rosenberg

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, le 31 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, près Baronne, Nouvelle Orléans. Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 24 décembre 1900, in re, succession de Mary Goodwin, veuve en premier mariage de Alexandre Rodd et en deuxième et dernier mariage de Charles Spahr, dossier No 63,692, nous offrirons en vente et vendrons à l'enchère publique la suivante décrite propriété à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent désigné par le numéro cinq de l'ilet numéro cent quarante cinq dans le Cinquième District de cette ville, borné par la rues Elmire, les avenues Pacifique et Slidell et la rue Homer d'après un plan de W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mars 1849; le dit lot mesurant trente deux pieds trois pouces de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, et portant le numéro municipal 819 avenue Pacifique.

Conditions — Au plus haut enchérisseur pour du comptant; l'acquéreur assumant le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1900, s'il y en a de dues, et celles de 1901, et les timbres nécessaires du revenu intérieur des Etats-Unis et les dépenses de l'acte de vente pardevant Edwin H. Seymour, notaire. Un dépôt de vingt pour cent comptant est requis au moment de l'adjudication, d'après inventaire enregistré.

SMITH & ROSENBERG, Maxwell C. Smith, encanteurs, bureau 312, rue Carondelet—W. J. Hennessey, avocat, bureau Bâtisse Denègre.

30 déc—30—jan—6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI le 31 janvier 1901, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières, 840 rue Commune, près de la rue Baronne, Nouvelle-Orléans, sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 63,212, dans l'affaire de E. B. Stafford et als vs les mineurs Mary Lunnsgeard et als, ledit jugement rendu le 12 novembre 1900 et signé le 16 novembre 1900, nous offrirons en vente à l'enchère publique, les propriétés foncières suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et servitudes là dessus, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation Delord, Constance et Poeyfarré, étant lot No 6, dans l'ilet No 121, et mesurant 20 pieds de face à la rue Annonciation sur 77 pieds de profondeur. Améliorations portant le No 1021 rue Annonciation.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et servitudes là-dessus, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Melpomène, Magasins et Terpsichore, étant lot No 10, de l'ilet No 142, et mesurant 33 pieds de face à la rue Constance sur 127 pieds de profondeur. Les améliorations portant les Nos 1369 et 1373 rue Constance

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option des acquéreurs, balance en un crédit de un ou deux ans, pour billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes autres clauses usuelles de sécurités, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat; l'acquéreur ou acquéreurs devant payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1901, les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E.-U., pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs Smith & Rosenberg, Maxwell C. Smith, encanteur Bureau, 312 rue Carondelet.

Stafford & Lambert, avocats. 708 rue Union.

30 déc—30—jan 6 13 20 27 31

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon placement de propriété dans le Premier District, Nos 432-34 rue Howard et Nos 1228—30, rue Gravier. Succession de Matthew Gorbach.

No 55 893—Cour Civile de District.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans le dit ordre daté et signé le 2 janvier 1901, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, MARDI, le 12 février 1901, à midi la suivante propriété:

1° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Gravier, Liberté et Perdido, lequel dit lot ou portion de terre mesurant, en mesure américaine, 38 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à ladite rue Howard, sur 106 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles; étant le tout du lot No 21 et une partie du lot No 22 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 12 mai 1837, et déposé en l'étude de L. Ferrand, alors un notaire en cette ville. Les améliorations portant les numéros municipaux 432 34 rue Howard.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Franklin, Perdido et Bassin, désigné par le No 4 sur un plan par L. Ritzenstein, voyer, daté le 5 avril 1858, déposé en l'étude de T. Guyol, ancien notaire en cette ville sous le No 300. Ledit lot figure sur ledit plan par le No 4, et a, en mesure américaine 26 pieds 3 pouces de face à la rue Gravier, la même largeur dans le fond sur une profondeur de 68 pieds 8 pouces et est borné dans le fond par une allée commune audit lot et à d'autres, 4 pieds 5 pouces de largeur. Les améliorations portent les Nos municipaux 1228-30 rue Gravier.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance s'il y en a payable en un an avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantie par liens et privilèges de vendeurs sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles d'honoraires d'avocats et assurance, les acquéreurs devant déposer entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication et assumant le paiement en plus et au dessus du prix d'achat des taxes de ville et d'Etat pour 1901, et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis

Acte de vente pardevant Emanuel L. Weil, notaire de cette ville aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO,

Courtier de propriétés foncières et encanteur, 308 rue Baronne.

6 jan—6 13 20 27—fév 3 10 12

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX.

DANS LE

TROISIEME DISTRICT.

Encoignure de la rue DECATUR et l'avenue LAFAYETTE — Elégant édifice à deux étages, distribué pour magasin et résidence.

2518-2520 RUE DECATUR, entre l'avenue Lafayette et la rue Espagne — Belle bâtisse à deux corps de logis, à un étage.

Succession de Madame Margaret Schatz.

No 61,326—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 23 janvier 1901 à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 19 décembre 1900, pour le compte de ladide succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, et les rues Decatur, Espagne et Nord Peters, désigné par la lettre E, et mesure 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Decatur, 53 pieds 6 pouces de profondeur sur une première ligne de profondeur la plus près de la rue Espagne, puis 7 pieds sur une ligne parallèle à la rue Decatur, puis 28 pieds 2 pouces 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur, 86 pieds 2 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de profondeur et face à l'avenue Lafayette et 8 pieds 1 pouce de largeur dans le fond, le tout en mesure américaine

Les améliorations comprennent une élégante bâtisse à deux étages couverte en ardoises comme magasin et résidence, le rez de chaussée ayant un grand appartement adapté pour l'usage de n'importe quel genre d'affaires et quelque sept chambres au second étage, citerne latrines, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette et les rues Decatur, Espagne et North Peters, désigné par la lettre A, et mesure, commençant à une distance de 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de l'encoignure Lafayette et Decatur, 30 pieds de face sur la rue Decatur, 53 pieds 6 pouces sur une première ligne de profondeur la plus près de l'avenue Lafayette, puis sur une ligne parallèle à la rue Decatur 7 pieds, puis sur une seconde ligne de profondeur de 28 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de l'avenue Lafayette, 81 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée la plus près de la rue Espagne et 23 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent une belle bâtisse à deux corps de logis couverte en ardoises, ayant 6 chambres et deux cabinets, hangar, citerne, etc. et connue par les numéros municipaux 2518 et 2520 avenue Lafayette.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance, à un crédit de un et deux ans, pour billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement et garantis par le lien et privilège du vendeur et hypothèque conventionnelle respectivement sur lesdites propriétés et toutes les autres clauses de sécurités, les acquéreurs assumeront les taxes de 1900, en sus de leur enchère respective, les actes de vente devront être passés pardevant Charles J. Theard, notaire public, qui devront payer les Internal Revenue Stamps et faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication.

John L. Peytavin et S Wolf, avocats.

23 déc—23 30 — janv 6 13 20 23.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés avantageusement situées,

DANS LES

Quatrième et Sixième Districts.

SUCCESSION DE PIERRE DEVEZE.

No 62,729—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 813 rue de la Commune.

Mercredi, 30 janvier 1901,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 28 décembre 1900, les propriétés ci-après décrites, pour le compte de la susdite succession, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, voies, droits, privilèges et appartenances qui en dépendent, ou en quelque sorte y appartenant situé dans le faubourg Livandais, Quatrième District de cette ville, autrefois la ville de Lafayette, paroisse Jefferson dans la ville de la Nouvelle-Orléans dans cette paroisse et désigné par le lot numéro dix-neuf dans l'ilet numéro vingt-quatre qui est borné par les rues Neuvième, Harmony, Fulton et Chippewa ledit lot mesure 29 pieds 9 pouces de face à la rue Neuvième, entre les rues Fulton et Chippewa, sur 111 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après le plan fait par B. Buisson, le 10 juin 1841 et déposé comme plan numéro vingt-deux dans le livre de plan numéro deux de Wm Christy, autrefois notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent un cottage à un étage, couvert en ardoises, ayant dix chambres, citerne, hangar, lieux d'aisance, etc., connu par le numéro municipal 610 rue Neuvième.

2° Deux certains lots de terre situés dans Est Bouligny en cette ville (autrefois la paroisse Jefferson) dans l'ilet borné par les rues Water, Marengo, Levée et Constantinople désignés par les numéros un et deux de l'ilet N, sur un plan du livre de plans de Selim Magner autrefois notaire en cette ville, par acte passé le 5 avril 1865, le lot numéro un forme le coin des rues Water et Marengo et mesure 25 pieds 1 ligne de face sur la rue Water, 108 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur et de face sur la rue Marengo, et 107 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot deux, ledit lot numéro deux 25 pieds sur la rue Water, 107 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot numéro Un et 106 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du lot numéro Trois. Les améliorations comprennent deux cottages ayant chacun trois chambres et galerie, citerne, lieux d'aisance, etc., connus par le numéro 403 rue Marengo et No 4035 rue Water.

Termes et Condition—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de Un et Deux ans, représenté par les billets à recevoir desdits acquéreurs, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur lesdites propriétés, et portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement

Les actes de vente doivent contenir la condition qu'en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement desdits billets, ou une partie, l'acquéreur de payer les honoraires d'avocats, à raison de cinq pour cent sur ledit montant, les polices d'assurances et toutes les autres clauses de coutume et de sécurité légales. L'acquéreur de déposer dix pour cent du prix d'adjudication avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier les actes de vente et de payer les Internal Revenue ou taxes de guerre.

Actes de vente pardevant Ant. Doriocourt, notaire public, aux frais des acquéreurs.

E J. Meral, avocat

30 déc—30—jan 6 13 20 27 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de A. C. Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 61,942—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Emile J. Barnett, exécuteur testamentaire, de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,

THOMAS CONNELL, Greffier.

H. Chiapella, avocat.

5 janv—5 9 14

VENTES A L'ENCAN.

Par Estalote & Vaz.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

POUR FAIRE DES

Placements de valeur qui rapportent bien

Bâtisses propres aux affaires dans le Second District,

AUSSI QUELQUES-UNES DANS STORYVILLE, ET DES RESIDENCES.

CARRÉ D'ILET DE VALEUR

Dans le Premier District, borné par les

Avenues Canal et Hagan, Rendon et l'avenue Cleveland.

UNE OCCASION

POUR CEUX QUI VEULENT ACHETER UNE RESIDENCE, OU INVESTIR ET POUR LES CAPITALISTES.

Toutes les Propriétés sont bien situées à proximité des Eglises, Ecoles, Marchés et Lignes de Chars.

JEUDI, 24 JANVIER 1901,

A la Bourse des Propriétés Foncières de la Nlle-Orléans, 806 rue Perdido, à 11 A. M.

No 426 rue Nord Remparts.

Nos 1026-1030 rue St-Louis.

No 1040 rue St-Louis et 432-438 rue Nord Remparts.

Nos 1034-1036 rue St-Louis.

No 430 rue Nord Remparts.

Nos 600-602 rue Nord Remparts et No 1041 rue Toulouse.

Nos 1031-1035-1037 rue Toulouse.

No 322 rue Nord Remparts.

Nos 216-218 rue Marais.

Carré d'Ilet rue du Canal.

Nos 1825-1827 rue Douane.

PAR ESTALOTE & VAZ—Edward J. Vaz Encanteur—Bureau 1407 rue du Canal—Le JEUDI, 24 janvier 1901, à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 806 rue Perdido, en vertu de et conformément à un ordre donné daté et signé le 13 décembre 1900 par l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Santiago Garcia Hevia, No 63 060 du dossier de la dite cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages là-dessus appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Louis, Conti et Bourgogne, mesurant vingt huit pieds trois pouces et quatre lignes de face à ladite rue des Remparts sur cent vingt pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, borné sur la ligne du côté de la rue Conti par la propriété autrefois appartenant à la Hebrew Congregation Shangarrai Chassed et désigné par le No 476 de la rue Nord Remparts. Etant la même propriété obtenue par feu Santiago G. Hevia par achat de la Hebrew Congregation Shangarrai Chassed le 7 mai 1881 par acte pardevant Andrew Hero Jr notaire.

Les améliorations, No 426 rue N. Remparts comprennent une maison de bois à toiture d'ardoise avec bâtisses à deux étages dans le fond; contenant, en tout, galerie, chambre de mansarde, deux cabinets et quelque sept chambres; dans la cour un hangar, deux citernes, etc; allées, cour et trottoir pavés. Le tout élevé, sec et en excellent état

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, placé et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Bourgogne, Remparts et Conti, mesurant trente neuf pieds et six pouces de face à la rue St Louis sur soixante et un pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles. Etant la propriété qui a été acquise par feu Santiago G. Hevia, par achat de la succession de J. P. Lientaud le 28 juillet 1883, par acte pardevant Amédée Ducatel, anciennement notaire en cette ville.

Les améliorations, Nos 1026, 1030 rue St-Louis, comprennent une façade en briques, avec toiture en ardoises; cottage double, contenant de chaque côté trois chambres, dans le fond une bâtisse en briques à deux étages, qui contient une galerie et deux chambres de chaque côté, dans la cour citerne et hydrants; cour, allées de côté et trottoir pavés. Le tout en bon état et loué à $30 par mois.

3° Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Remparts, Bourgogne et Conti, désigné par la lettre A sur un plan tracé par Arthur De Armas, voyer, le 7 mars 1870, et annexé à un acte de vente de la succession de J. B. Rivarde à S. G. Hevia, passé pardevant Octave De Armas, ancien notaire de cette ville, le 19 mai 1879; ledit lot mesure, en mesure américaine, trente six pieds dix pouces de face à la rue St Louis sur une profondeur et façade sur la rue des Remparts de soixante et un pieds neuf pouces et six lignes entre lignes parallèles, le tout plus ou moins; ensemble avec toutes et chacune des bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent de quelque façon sans exception ni réserve aucune.

Les améliorations, Nos 1040 rue St. Louis et 432 438 rue N. Remparts, comprennent un magasin et résidence en bois avec toiture en ardoises; contenant en tout un magasin, un hall et trois chambres; dans le fond du terrain se trouve une bâtisse à deux étages, qui contient une galerie et sept petites chambres; dans la cour citerne, hydrant, etc; la cour et le trottoir sont pavés. Le tout en bon état et loué à $41 par mois.

4° Un autre certain lot de terre sur la rue St Louis, contigu au lot ci-dessus décrit et désigné sur ledit plan par la lettre B, mesurant, mesure américaine, trente sept pieds onze pouces et six lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur, entre lignes parallèles, de soixante et un pieds neuf pouces et six lignes, le tout plus ou moins. Ensemble avec toutes et chacune des bâtisses et améliorations sur ledit lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges, ou servitudes y appartenant, ou en en dépendant, sans exception ou réserve quelconque.

Les améliorations No 1034-36 rue St Louis comprennent un cottage couvert en ardoises, contenant quatre chambres, une galerie et deux cabinets. Dans le fond du terrain une bâtisse contenant trois chambres. Dans la cour un hangar, citerne, hydrant, etc., Cour, allée de côté et trottoir pavés. Le tout en bon état et loué $23 par mois

5° Un certain lot de terre, situé se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Louis, Conti et Bourgogne, étant l'ilet No 98 lequel lot mesurant trente pieds de face à la rue Remparts sur cent vingt cinq pieds de profondeur, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant. Les dites améliorations étant désignées par le numéro municipal 430 rue Nord Remparts.

Etant la même propriété que le défunt Santiago G. Hevia, acquit par achat de la Hebrew Congregation Shangarrai Chassed, le 7 mai 1881, par acte pardevant Andrew Hero Jr. notaire en cette ville. Les améliorations No 430 rue Nord Remparts, comprennent un cottage en bois couvert en ardoises, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, contenant en tout vestibule, galeries, office et neuf chambres, dans la cour est un grand hangar avec deux chambres au dessus; citerne, hydrant, etc; allées, la cour et la banquette pavées. Le tout en bon état et loué pour $30 par mois.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, habitudes, servitudes et dépendances là-dessus appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Toulouse et St. Pierre et désigné par le numéro un sur un plan dressé par L. Reinzenstein le 27 juin 1866 formant l'encoignure des rues Remparts et Toulouse et mesurant trente huit pieds, onze pouces de face à la rue Toulouse sur quarante six pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et façade à la rue Remparts. Le tout plus ou moins.

Les améliorations Nos 600-602 rue Nord Remparts et 1043 rue Toulouse comprennent un magasin et résidence en briques couvert en ardoises, contenant magasin, buvette, trois chambres et deux chambres au dessus dans le fond, le gaz partout. Le tout en bonne condition et loué pour $40 par mois; dans la cour est un hangar, citerne, hydrant, etc. La cour la banquette sont pavées.

7° Un autre certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, habitudes servitudes et dépendances là dessus appartenant situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le même ilet que la propriété ci dessus décrite et désigné sur ledit plan de L. Reinzenstein, comme lot No 2, et mesurant cinquante-cinq pieds onze pouces et une ligne et demie de façade à la rue Toulouse sur quarante six pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, plus ou moins le tout en mesure américaine.

Les améliorations No. 1031 35 37 rue Toulouse, comprenant une résidence triple couverte en tuiles; contenant en tout, neuf chambres, une cuisine, hangar, hydrant, etc; cour et allée pavées Le tout en bonne condition et loué pour $30 par mois

8° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges là-dessus appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Conti Bienville et Bourgogne et désigné par le No 7 sur un plan dressé par L. J. Pilié, daté le 19 décembre 1835 et annexé à un acte passé pardevant F. Grima, ancien notaire de cette ville, le 31 décembre 1835 pour référence. Le dit lot mesurant d'après ledit plan vingt six pieds de façade à la rue Remparts sur une profondeur de cent neuf pieds sur la ligne du côté du lot No 6, et cent neuf pieds un pouce sur la ligne du lot No 8 et vingt six pieds deux pouces de largeur dans le fond, plus ou moins, sur une allée commune à lui et à d'autres, comme il est plus complètement démontré en se référant au dit plan, étant la même propriété qui fut acquise par ledit Santiago G. Hevia, décédé, par achat de Jos G. Hevia, le 20 octobre 1883, par acte pardevant Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations No. 322 rue Nord Remparts comprennent une résidence à deux étages en briques; contenant galeries sur la façade, dans le fond et sur les côtés, latrines office et quelque dix chambres. Dans la cour est un hangar, citerne etc. Le gaz partout, hydrant. Cour et banquette pavées.

9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé se trouvant et étant dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Bienville, Tremé et Douane, mesurant [mesure américaine] trente pieds cinq pouces et six lignes plus ou moins de face sur la rue Marais par cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes plus ou moins, de profondeur et trente pieds sept pouces et trois lignes plus ou moins de largeur sur la ligne du fond. Laquelle dite propriété fut acquise par Santiago G. Hevia de——

Les améliorations Nos 216-18 rue Marais comprennent un cottage simple couvert en ardoises, contenant six chambres, galerie et cabinet. Dans la cour il y a hangar, citerne, hydrant, etc Cour, allée sur les côtés et banquette pavées. Tout en bonne condition et rapportant un revenu de vingt dollars par mois.

10° Un certain ilet de terre, ensemble avec les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans le premier district de cette ville, et borné par les rues Canal, Rendon, Gasquet et l'avenue Hagan, contenant trente lots, numérotés de un à trente inclusivement, sur un plan fait par E. Surgi et A Persac, ingénieurs civils daté le 20 avril 1860, et déposé dans le bureau de Chas Springer, ancien notaire en cette ville, attaché à un acte de vente dudit ilet de terre de Mme M. B Surgi à Jos Hevia, passé pardevant ledit notaire, le 14me jour de juillet 1860, ledit ilet mesurant audit plan trois cent sept pieds onze pouces et deux lignes plus ou moins sur la rue Canal, la même sur la rue Gasquet par une profondeur et face sur chaque, l'avenue Hagan et la rue Rendon de trois cent dix neuf pieds huit pouces et deux lignes, plus ou moins mesure américaine. Etant la même propriété acquise par ledit Santiago G. Hevia, décédé, et achetée de Jos. Hevia le 20 octobre 1883 par acte pardevant Amédée Ducatel ancien notaire en cette ville. Ledit ilet de terre contenant une grande quantité de remblais qui est empilé et non distribué, et qui est inclus dans la valuation de l'ilet. Banquettes pavées sur la rue Canal et l'avenue Hagan, le pavage en gravois est payé. Une petite distance seulement du chemin de fer de ceinture Nouvelle Orléans et Carrollton.

11° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations là-dessus, droits voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé se trouvant et étant dans le Deuxième district de cette ville, désigné par le No 20, dans l'ilet No 51, compris entre les rues Douane, Roman, Derbigny et Bienville, sur un plan fait par J. Pilié, daté le 1er jour de mai 1840, et déposé dans le bureau de D. L. McCay, autrefois notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Douane, par cent neuf pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, plus ou moins, entre lignes parallèles, borné sur le côté le plus près de la rue Roman par le lot No 19, et de l'autre côté le plus près de la rue Derbigny par le lot No 21; étant la même propriété acquise par ledit Santiago G. Hevia, décédé, le 20 octobre 1888, par acte passé pardevant Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville.

VENTES A L'ENCAN

Estalote & Vaz.

Les améliorations Nos 1825-27 rue Douane comprennent résidence double couverte en ardoises, avec dépendances, contenant en tout de chaque côté galeries, vestibules et six chambres. Dans la cour trois citernes, etc. Toutes en bonnes conditions et se loue $3[?] par mois.

10 0[0 devant être déposés au moment de l'adjudication. Actes de vente devant être fait pardevant Wynne G. Rogers notaire, aux frais des acquéreurs, qui devront aussi payer pour les timbres du revenu des Etats-Unis et les taxes de 1901.

ESTALOTE & VAZ, Encanteurs.

BERNARD TITCHE, Avocat

23 déc—23 3—jan 6 13 20 22 23 24

W. H Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE DE Propriétés Foncières.

Cottage Double Nos 2323 et 2325 rue Philippe,

Borné par les rues Liberté, Howard et avenue Jackson.

—AUSSI—

Cottage Simple 2129 S. Franklin,

Entre les rues Joséphine et l'avenue Jackson, dans l'ilet Liberté.

DANS LA SUCCESSION DE MME CAROLINE SCHULTZE, Vve DE CONRAD SASSE.

No 63,569—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune — MARDI, le 15 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 6 décembre 1900 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée, et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir.

1° Une portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District, dans l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Howard Philippe et Liberté, et mesurant 69 pieds de face à la rue Philippe 39 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Howard, 40 pieds sur la ligne la plus près de la rue Liberté et 69 pieds sur la ligne du fond, toutes mesures plus ou moins.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double Nos 2323-2325 rue Philippe, contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc, de chaque côté.

2° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de cela, situées dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 284, faubourg Lafayette, qui est borné par l'avenue Jackson, les rues Liberté, S. Franklin et Joséphine et désigné comme lot No 5 de l'ilet 320 sur un devis de J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville daté le 2 mars 1861 et mesurant 22 pieds 5 pouces et 4 lignes de face sur la rue Franklin par une profondeur de 86 pieds 8 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 2129 rue S. Franklin, contenant 5 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, citerne, hangar, etc.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1900, faire un dépôt de 10 pour cent et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Emile Pomes notaire.

JOHN P. SULLIVAN Esq., avocat, bureau 740 rue Union, près de la rue Carondelet.

9 déc—9 16 23 30—janv 6 13 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Un emplacement de commerce désirable,

CE COTTAGE SIMPLE,

No 3341 Avenue Tulane, encoignure de l'avenue Hagan, borné par les rues Rendon et d'Hémécourt.—Dans la succession de Tonina Cialla, femme de Peter Rasiza—No 63,661, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E

PAR W. H. FITZPATRICK Encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 22 janvier 1901 à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E daté et signé le 17 décembre 1900 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre et bâtisses qui s'y trouvent et privilèges, etc., situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, et l'avenue Hagan, les rues D'Hémécourt, Rendon, désignés comme lots Nos 9 et 10 sur un devis daté le 19 avril 1896, par S G Deffes, annexé à un acte pardevant John Bassich, notaire, sur la dite date, d'après lequel le lot 10 forme l'encoignure de l'avenue Hagan et l'avenue Tulane, lot No 9 est contigu et mesurant ensemble 60 pieds de face à l'avenue Tulane ou 30 pieds chaque lot par une profondeur irrégulière, ledit encoignure lot 10 mesurant 111 pieds et 1 ligne de profondeur, et fait face sur l'avenue Hagan et 105 pieds et 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rendon, la ligne le séparant dudit lot du lot 9 le dit lot 9 mesurant 105 pieds 7 pouces sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 190 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la côté le plus près de la rue Rendon, et les dits lots mesurent chacun 29 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du fond faisant face aux D'Hémécourt

Les améliorations là-dessus consistent en un cottage simple portant le No 3341 avenue Tulane et contenant 5 chambres, dépendances, citerne et un jardin.

Conditions—Un tiers ou plus ou tout comptant à l'option des acquéreurs balance en billets payables à un et deux ans garantis par liens de vendeurs avec 8 0[0 d'intérêt jusqu'au paiement, avec les clauses usuelles d'hypothèques et de sécurités. L'acquéreur payant toutes les taxes pour 1901 et devant faire un dépôt de 10 0[0 et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu, pardevant John Bassich, Jr notaire.

19 déc—19 23 30—janv 6 13 20 21 22

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coin Mandeville et Roman.

MARDI, 29 JANVIER 1901.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 707 rue Commune. — MARDI, le 29 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu, daté et signé le 24 décembre 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Maria King-Ivan, femme du défunt Philip Kuhn, No 33 376 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Derbigny, (autrefois Prosper), Roman, (autrefois Solidelle), et Marigny mesurant quatre vingt seize pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 122 pieds dix pouces et six lignes sur le côté le plus près de la rue Prosper, et soixante quatorze pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Solidelle étant portions des lots Nos 13 et 14, et l'entier du lot No 15, sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt voyer, daté le 27 septembre 1859.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois ayant quelque quatre chambres, boulangerie et four, hangar, dépendances, deux citernes, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et toutes autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1901; un dépôt de vingt pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Sambola & Ducros, avocats.

29 déc—29 30—jan 6 13 20 27 28 29